



La Secrétaire d'Etat chargée du Développement et de la Francophonie

CABDEV/SP/lb

D 5 1 6 - 1 4

Paris, le 7 mai 2014

Madame la Ministre,

En tant que Député de Saint-Pierre-et-Miquelon pour quelques jours encore, j'ai l'honneur de vous saisir concernant la situation des mandataires à la protection des personnes majeures dans ma circonscription.

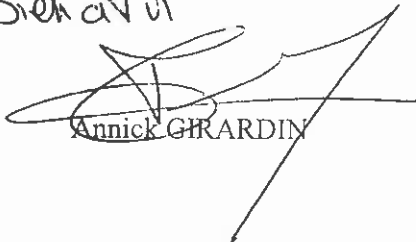
Vous avez d'ailleurs été saisie à ce propos par M. le Préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon d'une demande de majoration de leur rémunération, afin de tenir compte des contraintes spécifiques à Saint-Pierre-et-Miquelon.

En effet, ces mandataires font face à des contraintes exceptionnelles compte tenu de l'isolement de l'Archipel et de l'absence d'autres instances d'accompagnement, d'où un ensemble significatif de travaux supplémentaires leur incombant. En outre, notre Archipel connaît, là encore du fait de l'éloignement et de façon durable dans le temps, un surcoût sur l'ensemble des biens et services.

Il convient enfin de rappeler que ces mandataires sont au nombre de deux et qu'il n'est aucunement envisagé d'en augmenter leur nombre. Ceci permet de mettre en évidence l'impact financier extrêmement faible, voire négligeable au regard des enjeux d'intérêt général en question, d'une suite favorable à la demande de M. le Préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon, que je me permets de relayer sans réserve.

Dès lors, je suis confiante que vous saurez réserver un accueil positif à nos demandes et que vous prendrez les dispositions nécessaires afin de permettre une majoration exceptionnelle à Saint-Pierre-et-Miquelon de la rémunération des mandataires à la protection des personnes majeures, selon les modalités précisées dans le courrier de M. le Préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à toi  
  
Annick GIRARDIN

Madame Marisol TOURAINE  
Ministre des Affaires sociales et de la Santé  
14 avenue Duquesne  
75007 – PARIS

Copie : M. le Préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon